

Action publique 2022 : Réunion technique n° 2 du 20 mars sur les 4 chantiers RH

21 mars 2018



**ACTION PUBLIQUE 2022
RÉUNION TECHNIQUE N°2
DU 20 MARS
SUR LES 4 CHANTIERS RH**
(contractualisation, instances de dialogue - rému au mérite,
mobilité)

21 mars 2018

Cette réunion fait suite à la précédente qui a eu lieu le 13 mars (compte rendu déjà transmis), dont l'objet était d'apporter des précisions techniques sur le document d'orientation sur les quatre chantiers RH dans le cadre de la transformation publique, et qui n'avait pu s'achever faute de temps. Les points rémunérations au mérite et mobilité n'avaient pu être abordés. Ces deux réunions ne marquent pas le début de la concertation.

La réunion multilatérale d'ordre « politique » avec le ministre Darmanin et le secrétaire d'Etat Dussopt pourrait avoir lieu le 29 mars. Elle a été repoussée à la demande de l'intersyndicale fonction publique après le 22 mars, jour de la mobilisation de la fonction publique.

Les éléments apportés par la DGAFP concernant ces deux derniers points sont les suivants.

- Rémunération au mérite
Non seulement le gouvernement promet la rémunération au mérite et donc l'individualisation des rémunérations, mais il entend remettre en cause la structure même des rémunérations qu'il estime fortement influencée par le Code des pensions et le calcul de la retraite sur les six derniers mois.

La réforme des retraites et la casse du code des pensions se profilent !

Et pour le chantier Retraites, le Haut Commissaire aux Retraites, Mr Delevoe, donnera le tempo, nous a-t-il été indiqué.

Le gouvernement veut caler le système de rémunérations et de retraites sur le privé, purement et simplement. La rémunération devra répondre aussi aux enjeux d'attractivité de territoires et d'emplois, et permettre de « cibler plus finement les revalorisations ». Et pour la reconnaissance des efforts individuels et collectifs, le RIFSEEP ne suffit pas ! La création de nouveaux outils de reconnaissance est envisagée afin de répondre à la question suivante : quelle part et forme du mérite selon les fonctions ?

Solidaires a déclaré que le Président de la République veut transformer les agents de la fonction publique en salariés du privé, avec mise en compétition des agents, très loin de l'intérêt général.

Solidaires a réaffirmé la nécessité d'une fonction publique de carrière offrant des parcours diversifiés aux agents. La rémunération au mérite accroît de plus les inégalités entre agents : entre femmes et hommes, entre versants et entre catégories. Pour Solidaires, c'est la reconnaissance collective des efforts des agents qui sert l'intérêt général, et Solidaires a dénoncé le choix gouvernemental d'abandonner l'indiciaire pour se tourner vers l'indémnitaire.

- Mobilité et plans de départs volontaires

C'est bien sûr le moyen d'accompagner les restructurations, abandons de missions et priorisations. De « nouveaux procédés » de mobilité pourraient être mis en place. Et il s'agit aussi de faciliter le départ d'agents vers le privé par les « plans de départs volontaires », indemnité de départ volontaire à l'appui, avec les mécanismes existants (réalisation d'un projet professionnel), mais aussi avec de nouveaux dispositifs.

Il s'agit de favoriser des mobilités entre les trois versants de la fonction publique sur un bassin d'emploi, et de réfléchir à des « transitions professionnelles ».

Solidaires a rappelé que nous sommes favorables à la mobilité choisie pour des parcours professionnels valorisants, formation à l'appui. Solidaires défend la possibilité d'une deuxième carrière professionnelle sur la base d'un choix de l'agent. Solidaires rejette toute perspective de mobilité forcée.

Solidaires Fonction publique, avec l'intersyndicale Fonction publique exige le retrait par et simple du document d'orientation du gouvernement sur les quatre chantiers RH.

La DGAFP a ajouté que la volonté du gouvernement est d'accroître le rythme pour aller plus vite dans les réformes.

Il tente même de court-circuiter toute concertation en lançant d'ores et déjà des mesures destinées à faciliter la mobilité, en particulier les allers retours public/privé (dans le cadre du projet de loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel »). Ces mesures sont présentées au CCFP du 27 mars, précédé d'un groupe de travail le 23 mars. Solidaires, avec l'intersyndicale fonction publique a décidé de se retirer lors de l'examen de ces mesures dans ces deux instances.

Le gouvernement n'a décemment que faire d'un véritable dialogue social. Son objectif : détruire !

Une seule solution : stopper cette course destructrice de la fonction publique et des services publics par la mobilisation de toutes et tous. Le gouvernement doit entendre la voix des agents.

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 22 MARS !

Cette réunion fait suite à la précédente qui a eu lieu le 13 mars (compte rendu déjà transmis), dont l'objet était d'apporter des précisions techniques sur le document d'orientation sur les quatre chantiers RH dans le cadre de la transformation publique, et qui n'avait pu s'achever faute de temps. Les points rémunérations au mérite et mobilité n'avaient pu être abordés. Ces deux réunions ne marquent pas le début de la concertation.

La réunion multilatérale d'ordre « politique » avec le ministre Darmanin et le secrétaire d'Etat Dussopt pourrait avoir lieu le 29 mars. Elle a été repoussée à la demande de l'intersyndicale fonction publique après le 22 mars, jour de la mobilisation de la fonction publique.

Les éléments apportés par la DGAFP concernant ces deux derniers points sont les suivants.

- Rémunération au mérite

Non seulement le gouvernement promet la rémunération au mérite et donc l'individualisation des rémunérations, mais il entend remettre en cause la structure même des rémunérations qu'il estime fortement influencée par le Code des pensions et le calcul de la retraite sur les six derniers mois.

La réforme des retraites et la casse du code des pensions se profilent !

Et pour le chantier Retraites, le Haut Commissaire aux Retraites, Mr Delavoie, donnera le tempo, nous a-t-il été indiqué.

Le gouvernement veut caler le système de rémunérations et de retraites sur le privé, purement et simplement. La rémunération devra répondre aussi aux enjeux d'attractivité de territoires et d'emplois, et permettre de « cibler plus finement les revalorisations ». Et pour la reconnaissance des efforts individuels et collectifs, le RIFSEEP ne suffit pas ! La création de nouveaux outils de reconnaissance est envisagée afin de répondre à la question suivante : quelle part et forme du mérite selon les fonctions ?

Solidaires a déclaré que le Président de la république veut transformer les agents de la fonction publique en salariés du privé, avec mise en compétition des agents, très loin de l'intérêt général.

Solidaires a réaffirmé la nécessité d'une fonction publique de carrière offrant des parcours diversifiés aux agents. La rémunération au mérite accroîtra de plus les inégalités entre agents : entre femmes et hommes, entre versants et entre catégories. Pour Solidaires, c'est la reconnaissance collective des efforts des agents qui sert l'intérêt général, et Solidaires a dénoncé le choix gouvernemental d'abandonner l'indiciaire pour se tourner vers l'indemnitaire.

- Mobilité et plans de départs volontaires

C'est bien sûr le moyen d'accompagner les restructurations, abandons de missions et privatisations. De « nouveaux process » de mobilité pourraient être mis en place. Et il s'agit aussi de faciliter le départ d'agents vers le privé par les « plans de départs volontaires », indemnité de départ volontaire à l'appui, avec les mécanismes existants (réalisation d'un projet professionnel), mais aussi avec de nouveaux dispositifs.

Il s'agit de favoriser des mobilités entre les trois versants de la fonction publique sur un bassin d'emploi, et de réfléchir à des « transitions professionnelles ».

Solidaires a rappelé que nous sommes favorables à la mobilité choisie pour des parcours professionnels valorisants, formation à l'appui. Solidaires défend la possibilité d'une deuxième carrière professionnelle sur la base d'un choix de l'agent. Solidaires rejette toute perspective de mobilité forcée.

Solidaires Fonction publique, avec l'intersyndicale Fonction publique exige le retrait pur et simple du document d'orientation du gouvernement sur les quatre chantiers RH.

La DGAFP a ajouté que la volonté du gouvernement est d'accélérer le rythme pour aller plus vite dans les réformes.

Il tente même de court circuiter toute concertation en arrêtant d'ores et déjà des mesures destinées à faciliter la mobilité, en particulier les allers retours public/privé (dans le cadre du projet de loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel »). Ces mesures sont présentées au CCFP du 27 mars, précédé d'un groupe de travail le 23 mars. Solidaires, avec l'intersyndicale fonction publique a décidé de se retirer lors de l'examen de ces mesures dans ces deux instances.

Le gouvernement n'a décidé que faire d'un véritable dialogue social. Son objectif : détruire !

Une seule solution : stopper cette course destructrice de la fonction publique et des services publics par la mobilisation de toutes et tous. Le gouvernement doit entendre la voix des agents.

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 22 MARS !

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Action-publique-2022-Reunion-technique-no-2-du-20-mars-sur-les-4-chantiers-RH>